



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équipements

Question écrite n° 5276

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les outils de production française. Le Syndicat des machines et technologies de production (SYMOP) a mis en avant le fait que la dernière étude du ministère de l'Industrie portant sur les machines-outils datait de 1999. Cette étude avait mis en avant un âge moyen du parc français de machines-outils supérieur à dix-sept ans. Treize ans après, à la suite des crises successives depuis 2002, qui ont engendré un fort recul de l'investissement, l'obsolescence de ces machines et technologies productives s'est immanquablement aggravée. Ce retard pourrait expliquer la difficulté des PMI à se positionner à l'international et, sans doute pour une bonne part, la baisse du nombre d'entreprises exportatrices. Le SYMOP souhaite donc qu'une étude de fond dresse l'état des lieux de l'outil de production française, assortie de recommandations pour son adaptation aux exigences du marché. Il lui demande quelles sont les actions envisagées par le Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Après un repli historique de l'activité en 2008-2009, la production de l'industrie manufacturière a connu un net rebond en 2010 (+ 4,5 % après - 11 % en 2009). L'investissement des entreprises en biens d'équipement, après avoir lui aussi lourdement chuté en 2009, s'est redressé même si son niveau reste nettement inférieur à celui d'avant la crise mais, malgré ce redressement, le niveau de l'investissement reste relativement faible. De ce fait, selon la récente enquête trimestrielle de conjoncture de l'institut national de la statistique et des études économiques, dont les résultats sont parus en juillet 2012, on observe un nombre relativement limité mais néanmoins significatif de goulots de production, lié au faible niveau de l'investissement depuis plusieurs années et singulièrement depuis le début de la crise économique. Parallèlement, les taux d'utilisation des capacités de production sont à un niveau faible, que ce soit par rapport à leur moyenne de longue période (80 % contre 85 %) ou par rapport aux valeurs des trimestres précédents, ce qui atteste d'une baisse de l'activité, malgré la baisse quantitative des investissements.

INDUSTRIE manufacturière	MOYENNE DE LONGUE période	OCTOBRE 2011	Janvier 2012	Avril 2012	Juillet 2012
Goulots de production (en %)	22	30	27	28	27
Taux d'utilisation des capacités de production (en %)	85	83	81	81	80

Aucune étude récente ne permet d'avoir une vision détaillée et complète de l'ensemble de l'appareil de production, de son âge et de ses caractéristiques de performance mais, en toute hypothèse, un tel constat ne serait pas en mesure d'apporter un éclairage très précis sur l'évolution des capacités de production de l'industrie française. Le Gouvernement a fait le choix d'inciter les entreprises à investir, de façon sélective, dans les domaines les plus sensibles. Un bon exemple est celui de la robotisation, domaine dans lequel les statistiques

internationales montrent que les entreprises françaises, et en particulier des PME, sont très en retard par rapport à leurs concurrentes allemandes et italiennes, ce qui nuit à la compétitivité des entreprises. Ce constat a été confirmé en 2009 par une étude cofinancée par le ministère chargé de l'industrie et le syndicat des entreprises de technologie de production (Symop). Enfin, des éléments de réponse ont d'ores et déjà été apportés aux entreprises de toutes les filières industrielles avec la réalisation de l'étude prospective quinquennale par les services du ministère dont la dernière édition dénommée « Technologies-clés 2015 » répertorie les technologies du futur, génératrices de valeur ajoutée et d'emplois. Le Gouvernement entend par ailleurs permettre à l'industrie de moderniser son outil de travail et, ainsi, de retrouver la compétitivité qui lui est indispensable. C'est le sens du pacte pour la compétitivité, la croissance et l'emploi présenté par le Gouvernement suite aux recommandations du rapport Gallois. Ce pacte propose de mobiliser, en trois ans, vingt milliards d'euros autour des entreprises. Destinée à l'appareil productif, cette somme doit contribuer, sous la forme de crédits d'impôt, à diminuer les coûts de production, pour permettre à la France de faire face à la mondialisation et à la compétition mondiale, dans une économie de plus en plus déloyale. Les marges ainsi dégagées devraient faciliter l'adaptation et la modernisation de l'outil de production. La mise en place d'un comité de suivi au niveau national permettra d'observer l'effort de modernisation des entreprises françaises et de fournir des informations essentielles sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5276

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 septembre 2012](#), page 5231

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2013](#), page 238